



## Besoin info suite à un accident de travail

Par **Cousin laetitia**, le **26/01/2018** à **15:34**

Bonjour maître,

Voilà , j'ai eu un accident de travail le 17/01/2017 au moment des faits j'étais intérimaire, contrôleur qualité. J'étais amené à contrôler des pièces avec une visseuse et malheureusement la pièce n'était pas conforme et a continué à tourner et a claqué sur mon doigt. L'accident a été déclaré auprès de la société pour qui je travaillais et ainsi qu'à l'agence intérim. Aujourd'hui je vais être en consolidation avec séquelle car mon doigt ne bouge plus et ne bougera plus jamais .. j'aimerais savoir si j'ai le droit de faire les démarches pour faute inexcusable auprès de mon employeur ? Car aujourd'hui plus aucune nouvelle de leur part, et n'essaie même pas de m'aider à retrouver un travail. Dans ma vie de tous les jours c'est parfois handicapant..

Merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **26/01/2018** à **15:56**

Bonjour,

Vous aviez notamment éventuellement droit à un complément aux indemnités journalières de la Sécurité Sociale et je vous propose [ce dossier](#)...

Pour la faute inexcusable de l'employeur ou plutôt de l'entreprise utilisatrice, je vous conseillerais de voir avec la CPAM car c'est à eux qu'il convient de faire la demande de reconnaissance...